

Protocole d'accueil des stagiaires en formation en situation de crise épidémique

Parce que les interactions entre stagiaires et formateurs sont l'essence même de l'activité de la formation, le risque d'exposition au danger du nouveau coronavirus s'en trouve augmenté. L'institut EMERGENCES est donc particulièrement attentif au respect, par toutes et tous, dans ses espaces des mesures sanitaires générales et des mesures spécifiques à l'activité de la formation.

Etabli à l'usage des stagiaires, de leurs employeurs respectifs et des formateurs, ce protocole détermine un ensemble des mesures de prévention et de protection destiné à garantir pour chacun un accueil dans les meilleures conditions de santé et de sécurité.

Table des matières

I.	Rappel des mesures générales	2
1.1.	Les gestes barrières, le port du masque et la distanciation physique	2
II.	Mesures spécifiques aux formations en présentiel dans les locaux d'EMERGENCES	2
2.1.	L'organisation des locaux.....	2
2.2.	Le nettoyage des locaux	2
2.3.	Les sanitaires	3
2.4.	Le distributeur de gel hydro-alcoolique.....	3
2.5.	Les salles de formation	3
2.6.	Les modalités particulières en situation de formation	3
2.7.	Les pauses.....	4
III.	Mesures spécifiques aux formations organisées sur site	4
3.1.	Les formations sur site et les mesures sanitaires applicables	4
3.2.	L'information des stagiaires sur les mesures sanitaires applicables.....	4

I. Rappel des mesures générales

1.1. Les gestes barrières, le port du masque et la distanciation physique

Ces mesures générales relèvent des consignes gouvernementales désormais connues de tous :

- Respect de distance de 1 mètre au moins
- Se laver fréquemment les mains avec du savon ou du gel hydro alcoolique avec séchage par essuie main en papier à usage unique
- Tousser ou éternuer dans sa manche
- Saluer sans se serrer les mains, bannir les embrassades
- Utiliser des mouchoirs à usage unique

Ces consignes ont un caractère impératif. Elles seront portées à la connaissance des stagiaires avant le stage par une communication en annexe de leur convocation

Elles seront rappelées oralement en début de stage par le formateur.

Un affichage dans les locaux est également assuré.

Le port du masque est obligatoire pendant la durée de la formation, dans la salle comme dans les parties communes.

II. Mesures spécifiques aux formations en présentiel dans les locaux d'EMERGENCES

2.1. L'organisation des locaux

Les locaux d'EMERGENCES et l'organisation des stages sont adaptés à la situation sanitaire selon un protocole strict prévoyant la différenciation des flux d'entrée et de sortie.

Afin de respecter la distanciation sociale d'un mètre, le sens de circulation dans les couloirs est déterminé par un fléchage apparent.

2.2. Le nettoyage des locaux

L'entreprise prestataire de nettoyage des locaux réalise sa prestation selon un protocole prévoyant le respect des règles sanitaires.

Les locaux et le matériel appartenant à EMERGENCES sont intégralement nettoyés et désinfectés chaque jour : parties communes, sanitaires et toutes les surfaces de contact (poignées de portes, interrupteurs, tables, chaises...).

Des poubelles dédiées aux masques, mouchoirs en papier et gants jetables sont mises à disposition à l'accueil de l'accès principal.

2.3. Les sanitaires

Les sanitaires sont équipés de distributeurs d'essuie main en papier et d'un savon moussant.

Des interrupteurs au moyen d'un détecteur de présences sont mis en place dans les sanitaires.

2.4. Le distributeur de gel hydro-alcoolique

Des distributeurs de gel hydro-alcoolique pour la désinfection des mains sont installés :

- L'un à l'entrée principale des locaux
- L'autre à proximité immédiate de la salle de formation
- Un à l'intérieur de chaque salle de formation

2.5. Les salles de formation

Les stages en présentiel se tiennent dans des salles adaptées à la réception de stagiaires.

Les mesures suivantes y sont mises en œuvre :

- Une table individuelle par personne, espacée les unes des autres selon les distanciations requises
- Un espace de 6 mètres carrés est dédié au formateur
- Une aération de la salle a minima trois fois par jour
- Une porte est dédiée à l'entrée des stagiaires dans la salle et une autre pour la sortie

La salle est ouverte et disposée de façon à permettre au formateur et aux stagiaires de s'installer immédiatement et éviter les regroupements de personnes.

2.6. Les modalités particulières en situation de formation

Chacun devra se munir de son propre bloc et de son stylo.

Chacun devra se munir d'une bouteille ou d'une gourde personnelle et/ou d'une bouteille thermos marquées à son nom.

Le port du masque est obligatoire dans la salle de formation comme dans les lieux communs.

Cette information est délivrée à chaque stagiaire avec sa convocation.

2.7. Les pauses

Afin d'éviter les regroupements de personnes, l'accès au distributeur de boissons pendant les pauses se fera par roulement.

Pour la prise des repas, de nombreux supermarchés et boulangeries sont présents à proximité immédiate de nos locaux.

III. Mesures spécifiques aux formations organisées sur site

3.1. Les formations sur site et les mesures sanitaires applicables

Les formations en présentiel pourront se tenir sur site (en entreprise ou dans des espaces dédiés) moyennant le respect strict des mesures de protection établies selon les protocoles sanitaires des lieux d'accueil.

Les mesures sanitaires générales et spécifiques à l'activité de formation prises par les sites d'accueil doivent être du même ordre que celles établies par EMERGENCES au « II. » du présent protocole.

La direction d'EMERGENCES veillera au respect par l'entreprise d'accueil des mesures sanitaires, de leur compatibilité avec les normes en vigueur et s'assurera que l'information est donnée à chacun des stagiaires et au formateur.

3.2. L'information des stagiaires sur les mesures sanitaires applicables

Dans tous les cas, une information complète portant sur les mesures sanitaires applicables sur sites d'accueil est délivrée aux stagiaires au moyen d'une communication annexée à la convocation.

Fait à Montreuil, le 28 août 2020.

Franck Bougy
Directeur

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'F. Bougy', with a horizontal line underneath.